

## LE CERF A-T-IL ENCORE SA PLACE DANS NOS FORÊTS ?

*NDLR : Chacun de son côté, un expert forestier alsacien et un enseignant forestier d'AgroParisTech-Nancy ont demandé au docteur Francis Roucher ce qu'il pensait de l'étude L'approche écologique et historique du cerf dans le massif vosgien (107 pages, accessible sur internet). Ancien membre du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage (1998-2002), le docteur Francis Roucher a été maître de conférences agrégé en chirurgie à Grenoble. Il est membre de l'UICN et de la British Deer Society. Il a mené des opérations de restauration de l'harmonie cervidés-forêt en France, en Suisse et en Wallonie. Il a été chargé de cours au Centre national de formation forestière à l'Office national de forêts (2005-2007). Il explique ici au propriétaire sylviculteur ce qu'il doit connaître du cerf avant de lire l'étude susvisée.*

L'étude *L'approche écologique et historique du cerf dans le massif vosgien* publiée l'an passé sous la direction de M<sup>me</sup> Annik Schnitzler, professeur à l'université de Lorraine, et commanditée par plusieurs fédérations de chasseurs de l'est de la France, prétend que le cerf serait une espèce adaptée à la forêt, que les populations de cerfs du massif vosgien constitueraient un taxon particulier et menacé, et que pour les favoriser il faudrait que l'on s'attache à renaturer les forêts par une sylviculture proche de la nature.

Je n'ai pas de titres universitaires en matière de cervidés, c'est vrai. Mais j'ai manié la bêche et le pic, la faux et la fourche, le râteau et le sécateur, le piolet et les crampons, la hache et la tronçonneuse et bien sûr la carabine. J'ai approché, suivi et colligé les cerfs du mont Lozère, ceux de la montagne de Lure, ceux de Chambord, ceux du Vercors et de la Chartreuse, ceux de Vibraye, ceux des forêts alsaciennes et ceux d'Ermenonville, ceux du Devon et de la Cornouaille, ceux des monts Grampians aux abords du loch Ness et ceux de la Transylvanie. J'ai enquêté sur les cerfs européens transférés dans les Alpes de Nouvelle-Zélande et dans la pampa de la Patagonie, observé les wapitis de la sierra californienne et les milliers d'élaphes déambulant dans les prés de Jackson Hole au Wyoming. J'ai conduit des centaines de chasseurs du canton suisse du Jura à peser des carcasses, mesurer des longueurs de mâchoires, fendre des ovaires au scalpel pour dénombrer les corps jaunes et, porté à la tête de vingt-deux associations de chasse communales du massif de Chartreuse, réussi la restauration de la population en voie d'extinction d'un chamois appelé *Rupicapra rupicapra cartusiana* Couturier 1938.

J'ai pendant plus de vingt ans fréquenté et bénéficié de l'amicale confiance de Jean Dorst, dernier successeur de Buffon au Muséum national d'histoire naturelle, de Paul Pesson, professeur de zoologie à l'INA Paris-Grignon, de Richard Prior et de Jock Cockburn, providentiels *Head Rangers* des cervidés dans les forêts de la Couronne britannique, d'Hermann Ellenberg dans sa ferme expérimentale de Stammham en Bavière, de Dale McCullough avec sa réserve de l'université d'Ann Arbor au Michigan, d'Aleksei Danilkine, chargé des cervidés sibériens à l'institut Severtzov de Moscou, du professeur Hans-Jürgen Otto en Basse-Saxe, de David Mech, le « pape » du loup, enfin et surtout de l'ingénieur général du Génie rural, des Eaux et des Forêts Jean de Chancel, chef de la sous-direction de la Chasse au ministère de l'Environnement. Au début des années 1980, en me donnant carte blanche, il rendit possible ma gestion efficiente des cervidés (chevreuils et

cerfs) sur les 4 600 ha des forêts De Dietrich dans les Vosges du Nord. Sans sa dérogation, la forêt n'aurait pu être cultivée par une méthode dite « proche de la nature » par l'ingénieur (EPFZ) Brice de Turckheim. Petit trouveur plutôt que grand chercheur patenté, j'ai agi la plupart du temps à mes frais, c'est-à-dire en toute indépendance matérielle et mentale, ne publiant que quand j'avais quelque chose à dire.

C'est pourquoi je crois avoir quelque qualité pour m'exprimer sur l'étude en question. Elle part d'idées fausses au service d'une idole.

*Les idées fausses* : d'abord, « le cerf est une bête de forêt ». Faux. Sont surtout retenues en référence des études de cerfs continentaux relégués en forêt par les activités humaines. Attention au risque de confusion. Si, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le cerf s'est *accoutumé* à la forêt, en réalité, il n'y a pas eu adaptation évolutive. Nous ne sommes pas aux Galapagos et les cerfs élaphe ne sont pas les pinsons de Darwin.

Ensuite, « le cerf contribue à la biodiversité du milieu ». Faux. Allez donc examiner les pentes sommitales du mont Lozère au parc national des Cévennes réputé pour ses cerfs : la hauteur des tapis de myrtille, comme rasés à la faucille, y est d'à peine 10 cm au lieu des 40 à 50 cm propres à ce petit ligneux.

Enfin, « la forêt doit s'adapter aux besoins du cerf ». Faux. Cerf et forêt, c'est comme l'huile et l'eau, promiscuité mais jamais fusion.

En France, prétendent les auteurs de l'étude, nos services publics de recherche, nos forestiers privés et publics, seraient nuls et bornés. Selon eux, les sylviculteurs français feraient mieux de se consacrer à la renaturation de la forêt.

*L'idole* : d'après un des commanditaires de cette étude, c'est que parmi les espèces gibier, le cerf est l'animal le plus adoré dans le monde entier. À défaut de veau d'or, il y a en effet les expositions, les médailles et les catalogues de trophées. L'ouvrage du sociologue Bertrand Hell, *Entre chien et loup. Faits et dits de chasse dans la France de l'Est*, publié en 1985, décrit de façon passionnante cette conduite cynégétique locale tout à fait ésotérique. Pour satisfaire aux exigences des chasseurs-électeurs du Grand-Est, faudrait-il donc que les cerfs peuplent en nombre inopportun une forêt considérée comme lieu de jouissance tarifée ? « Je paye. Je tire mon coup. Je me tire et après moi le déluge. »

Enfin, l'étude prête à des particularités génétiques régionales une influence qu'elles n'ont aucunement sur l'écologie et le comportement du cerf. Comme l'écrivait Gertrude Stein : « *A rose is a rose is a rose* ». De même, qu'il vive en Norvège ou en Espagne, un cerf élaphe reste un cerf élaphe.

Attention à ces questions de race et de sous-espèce chez le cerf élaphe. Voyez les Écossais par exemple. Comme leurs cerfs sont petits, pas lourds, avec des bois comme des allumettes, ils disent : « On n'y est pour rien, c'est une race à part comme les bassets chez le chien ». Pour faire savant, on a rebaptisé la race (on doit dire « sous-espèce » mais je trouve ça méprisant pour les animaux) ; en latin ça se dit *Cervus elaphus scotticus*.

Or chez eux, plus de trois cent mille cerfs disputent l'herbage à quelque huit millions de moutons qui eux, accaparent le meilleur, agrostis et pâturin, et délaissent le pire, nard raide et chien-dent. Dans ces hauteurs appelées Highlands, le mouton se vend bien, de même que la semaine de chasse pour Londoniens et continentaux : le beurre et l'argent du beurre, l'un plus ou moins que l'autre en fonction de la conjoncture économique de l'année.

Bruce Banwell, naturaliste néo-zélandais a pris la photo (cf. photo 1, p.368) d'un cerf colossal portant une ramure démesurée avec tellement de cors qu'on peine à les compter. Et pourtant,

explique-t-il, c'est un cerf d'Écosse, un *Cervus scotticus* authentique. Avant la guerre de Quatorze, des biches et des cerfs des Highlands ont été transférés jusque dans les alpages d'altitude du sud de la Nouvelle-Zélande. À l'abri de tout croisement et de toute concurrence alimentaire sérieuse, voilà ce qu'ils sont devenus.

Rory Putman, chef de la recherche en gestion des cervidés au Royaume-Uni, m'a dit un jour : « L'on se demande si la distinction de plus en plus pointilleuse entre sous-espèces de cerfs ne reflète pas un patriotisme local plutôt qu'une réelle signification taxonomique. Bien que *Cervus elaphus canadensis* — appelé maral en Asie du Sud-Est et wapiti en Amérique du Nord — soit étonnamment proche du cerf européen sous tous les aspects à part la taille et le poids, il est considéré comme l'*unique* sous-espèce du cerf élaphe » (c'est moi qui souligne).

L'Allemand Christian Oswald a examiné des dizaines de milliers de carcasses et de ramures de cerfs élaphe d'Europe de l'Ouest, de l'Est et des Balkans. Il m'a confié que si les cerfs d'Écosse et d'Espagne sont moins massifs et moins boisés que ceux de Hongrie, c'est tout simplement parce qu'il y en a beaucoup trop pour ce qu'ils trouvent à manger là où ils sont. Il a raison. L'épanouissement corporel spectaculaire des modestes cerfs de Chambord introduits au parc national des Cévennes et celui des cerfs des forêts d'Europe de l'Ouest acclimatés dans la pampa de Patagonie le confirme. Les uns et les autres sont devenus aussi grands que ceux des Balkans. Alors ce cerf vosgien un peu fin de race, ne conviendrait-il pas de l'envoyer en cure dans l'une ou l'autre de ces vastes contrées ?

Tous les cerfs de France sont de sang mêlé tant les échanges volontaires ou spontanés de cerfs se sont multipliés d'un pays à l'autre sans discontinuer depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours. Seul le cerf des Vosges aurait fait exception ? À vérifier... car en 1883, le kaiser Guillaume II ne fit-il pas introduire dans sa réserve de chasse de plus de mille hectares en forêt de Haslach des cerfs d'Europe centrale (jusqu'à 16 aux 100 ha) pour « renforcer le sang » du *Vogesehirschele*, le petit cerf vosgien ? Personne n'ignore qu'aucune clôture n'est longtemps étanche.

Biaisée par des prémisses discutables, cette étude est loin de présenter un intérêt proportionné à sa longueur et à sa pesanteur.

Voyons maintenant le cerf tel qu'il est.

## CI DEVISE DU CERF ET DE TOUTE SA NATURE

Les prémices d'une Histoire naturelle exempte d'assertions mythiques et fantasmagoriques datent du XIV<sup>e</sup> siècle. C'est dans le *Livre de chasse* de Gaston Phébus, ce traité clair au plan rigoureux enseigné aux apprentis veneurs dès l'âge de sept ans, qu'on les trouve. En vénerie, pour forcer « avec grande maîtrise » les « sept bêtes douces » (herbivores) et les « sept bêtes mordantes » (sanglier et carnassiers), il était indispensable d'en connaître avec exactitude l'aspect, l'habitat, le comportement et les habitudes. Ce que dicte ce seigneur à ses scribes sent l'humus et provient directement du terrain : « Je ne veux rien dire dans mon livre qui ne soit droite vérité ». Dans la volumineuse partie consacrée au cerf, il note bien qu'au terme de leur rut « les cerfs vont au large là où il leur plaît [...] et demeurent dans les landes et dans les bruyères plus souvent qu'au bois [...] et en pays fertile en blé, pommes, vigne, regain, pois, fèves et autres fruits et herbes dont ils vivent ». En quelques mots, tout est déjà dit.

Timothy Clutton-Brock, patron du Groupe d'étude des grands animaux à l'université anglaise de Cambridge, et son équipe ont de 1957 à 2004 soigneusement observé (ils le pouvaient, il n'y avait pas de forêt) les cerfs de l'île de Rhum au large de la côte ouest de l'Écosse. Ils

crapahutaient tous les matins en gros pull-over, en jean et en bottes de caoutchouc dans l'herbe mouillée, souvent sous la pluie froide et les rafales du vent de l'océan. C'est l'honorable Fiona Guinness, jeune héritière de la fameuse bière, qui prenait en rampant les nombreuses photos de ces animaux (cf. photo 2, p.369). Résultant de près d'un demi-siècle d'observations de terrain, l'étude du cerf rédigée dans un anglais parfait par le groupe de Cambridge est, depuis celle de Gaston Phébus, la plus complète et la plus documentée des études d'une espèce animale et la



Photo 1 Un sujet de pure souche *Cervus elaphus scotticus*, exemple le plus probant de l'influence du milieu sur la croissance corporelle et celle de la ramure chez le cerf. Transférés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle depuis leur habitat des Highlands écossais jusque dans la région d'Otago au sud-est de l'île du Sud de la Nouvelle-Zélande, leur population est restée isolée et tranquille. Aux piémonts des montagnes volcaniques comblés de sédiments aussi fertiles que ceux de la Limagne en Auvergne, les cerfs de cette sous-espèce sont devenus aussi corpulents sinon plus que les meilleurs sujets d'Europe centrale. Leur poids moyen est passé de 120 à 250-300 kg vif et la taille de leur ramure dépasse parfois celle qui figure sur la présente image.

Cliché Bruce Banwell

plus fiable au monde. Une référence indépassable. Les deux livres de Clutton-Brock *Red Deer, Behavior and Ecology of two sexes*, 1982 et *Red Deer in the Highlands*, 1989, merveilleusement illustrés à la plume par Priscilla Barrett, sont aisément trouvables.



Photo 2 Clyd, cerf des Highlands écossais (sous-espèce *Cervus elaphus scotticus*) photographié entre novembre 1972 et décembre 1980. Respectivement, de gauche à droite et de haut en bas, le même sujet marqué à 2, 5, 8 et 10 ans.

Du fait d'une surconsommation du milieu et d'une forte concurrence intra- et extraspécifique, ce sujet est, comme ses congénères, frêle. Sa ramure ne s'accroît que faiblement, sa face infantile au museau étroit traduit une tendance au nanisme.

Travail mené de 1957 à 2004 par le Groupe d'étude des grands animaux de l'université de Cambridge, sur l'île de Rhum (14 sur 13 km) située à 19 km au large de la côte ouest de l'Écosse (57° 0' N, 6° 20' W).

Cliché M<sup>me</sup> Fiona Guinness

Clutton-Brock m'a raconté qu'au printemps, les biches traînent sur la plage de galets en chopant de jeunes mouettes. Elles les mâchonnent et les avalent, plumes comprises, complétant ainsi la ration de protéines indispensable au parachèvement de leur gestation et à l'allaitement de leur faon. Mais il m'a dit aussi que d'un certain point de vue, le cerf n'est pas différent du mouton. Son équipe a démontré que le système digestif du cerf est semblable en tous points à celui du mouton. Et ce n'est pas tout. Quand il vit dans son habitat originel de steppe et d'herbage aux horizons illimités, le régime alimentaire du cerf élaphe se compose comme celui des ovins de près de 90 % de graminées tendres agrémentées de légumineuses, d'herbacées et de 10 % de petits ligneux comme la bruyère, la callune et la myrtille.

L'Américain Raymond Boyd a constaté la même chose chez les wapitis. Empruntant la voie jadis émergée du détroit de Behring, des cerfs venus d'Eurasie ont peuplé tout le continent nord-américain, du Pacifique à l'Atlantique et du Canada au Mexique. C'est par dizaines de millions qu'avant la progression de l'homme blanc vers l'Ouest, se côtoyaient en commensaux cerfs et bisons dans la Prairie nord-américaine. D'après Boyd, leur régime alimentaire comportait jusqu'à 91,7 % de graminées à longueur d'année et pendant l'été, de 10 % de dicotylédones et d'herbacées avec un complément de pousses ligneuses en hiver. Image en miroir du comportement des cerfs élaphe des deux côtés de l'Atlantique.

Il en va de même du caractère grégaire du cerf élaphe. Cette espèce est inféodée — et donc parfaitement adaptée — aux milieux ouverts pour des raisons vitales. Comme notre chamois, le cerf a besoin de voir loin pour sa sécurité et d'être vu par nécessité sociale. Et ceci non seulement pour tenir son rang dans le rite théâtral du rut (durant douze ans de suivi sur une colline près de Banon, en haute Provence, j'ai découvert l'arène de rut de quelques arpents exposée au levant que les cerfs et les biches s'étaient véritablement sculptée à force d'abrouissements et de violents défonçages au sein de deux cents hectares denses de jeunes chênes pubescents) ; mais aussi, voir et être vus le reste de l'année pour assurer la structure et la cohésion des groupes de femelles et de jeunes sujets.

### **ET SI NOUS NOUS METTIONS À LA PLACE D'UN CERF EN MILIEU BOISÉ ?**

Ce cerf — que le langage courant désigne comme le roi de la forêt — n'est plus qu'un roi en exil depuis quelques siècles, minuscule fraction de temps par rapport aux rythmes cosmiques de l'Évolution. Et un roi déchu. Pour ces animaux, vivre en forêt, c'est vivre dans la gêne. À quoi bon leur adaptation ancestrale aux grands espaces quand ils ne vivent plus qu'en milieu cloisonné ? Ils se trouvent privés de la possibilité d'anticiper. Dans un paysage rétréci où le regard butte contre l'obstacle végétal, ils sont comme affublés d'ocillères et de myopie. Ne pouvant plus compter que sur l'ouïe et sur l'odorat, ils se tiennent sur leurs gardes en permanence, un agresseur furtif pouvant surgir par surprise. En sous-bois, progressant contre le vent en chaussettes et à pas de loup, il m'arrive parfois de butter sur un cerf endormi couché au soleil après une éreintante nuit de rut. Sursautant, il détale à grand fracas. Par contre, parvenu en rampant dans la bruyère au faite d'une colline des Highlands, il vous sera loisible d'observer la harde paissant sur le versant d'en face à condition que ses sujets jugent la distance suffisante pour vous tenir à l'œil sans s'alarmer. La vision latérale leur permet de rester vigilants tout en broutant. Rapatrions de prétendus « cerfs de forêt » dans leur habitat originel de steppe ou de prairie et leur naturel reprendra le dessus sans tarder.

Telle est l'espèce encombrante que beaucoup de propriétaires-sylviculteurs ont eu la bienveillance d'admettre sur leur fonds alors que rien ne les y obligeait. Voulant savoir jusqu'à quel point doit se borner cette tolérance, j'ai interrogé en 1983 les responsables des forêts et du grand gibier

de cinq pays de l'Est réputés pour la qualité de leurs cerfs : République démocratique allemande, Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie et Roumanie dont les systèmes rigoureux de « gestion socialiste » étaient pratiquement semblables. Les densités admises s'échelonnaient entre 0,5 au km<sup>2</sup> en terrain pauvre ou dégradé et 2 au km<sup>2</sup> en terrain riche en végétation adventice, soit de 5 à 20 aux mille hectares. Même en tenant compte du manque de fiabilité des recensements, cette échelle permet de juger si les effectifs de cerfs dépassent ou non le supportable du point de vue tant écologique qu'économique. Chez nous, les exigences des locataires de chasse outrepassent largement ces bornes admises par les biologistes du gibier.

Personne ne doute des connaissances des auteurs de l'étude ici critiquée. Ceci dit, on ne peut pas ne pas relever deux erreurs : la première est de nier que, vosgien ou pas, un cerf n'est qu'un cerf ; la seconde, c'est qu'il est inadmissible de faire de la forêt un édreton pour le dorloter. Dans un boisement dégradé par les cervidés, il tombe sous le sens qu'une conversion restauratrice ne peut et ne doit commencer qu'au terme d'une réduction drastique et soutenue des effectifs de cervidés, sinon de leur éradication provisoire comme cela s'est fait jadis en Hongrie. Inverser l'ordre de ces mesures ne peut qu'aggraver la situation en stimulant la reproduction de ces phytophages. Selon Buffon, « *il est dans l'ordre que la mort serve à la vie, que la reproduction naisse de la destruction* ». Qu'on se le dise ! Et l'on pourrait finalement s'accorder sur cette sentence de l'éminent biologiste et écologue René Dubos dans *Courtisons la terre* (Stock, 1980) : « *Nos connaissances et nos sens nous permettent de créer de nouveaux environnements écologiquement sains, esthétiquement satisfaisants et économiquement rentables dans lesquels la civilisation pourrait s'épanouir* ».

La question à résoudre de nos jours reste celle de la menace que font peser les cervidés sur la pérennité d'une bonne partie de la forêt, non seulement dans l'Est mais dans le reste de la France.

## DÉGÂTS DE CERVIDÉS EN FORÊT : UN DEMI-SIÈCLE POUR PARLER

Dès 1963, dans l'avertissement prémonitoire de l'ingénieur forestier Henri Daburon consacré aux « Dégâts de cerf et de chevreuil en forêt » (*Revue forestière française*, n° 11, p. 860), un sapin pectiné âgé de douze ans et haut seulement de vingt centimètres au-dessus du collet témoignait déjà de la surabondance des cervidés dans le massif du Donon. Alors, comment se fait-il qu'aujourd'hui, soit plus de cinquante ans après, non seulement les effectifs de cervidés ne soient pas encore maîtrisés mais qu'ils continuent à s'accroître et à s'étendre ? Et cela, en dépit d'une forte administration de la chasse et de la multiplication de colloques, de rapports et d'analyses de nos services scientifiques nationaux (ONCFS, CNRS, Irstea, INRA, ONF, MNHN) ! De cette carence, nous retiendrons trois causes :

1. *L'allongement inconsidéré* de la saison de chasse au grand gibier, passée de trois semaines d'automne à cinq mois, et même onze en Alsace et Moselle en incluant le tir du renard et du sanglier. Conséquences : un « appel d'air » de grand gibier pour occuper les locataires et un dérangement prolongé des animaux qui finissent par prendre tout promeneur pour un chasseur. Dans les territoires non ou très peu chassés, les ongulés sont moins craintifs ;
2. La recherche d'un *équilibre* (forêt-gibier ou forestiers-chasseurs) comme objectif du plan de chasse. Or qui dit équilibre dit rapport de force entre interlocuteurs, l'aiguille de la balance penchant du côté du plateau le plus pesant (presque toujours celui des représentants des intérêts des chasseurs) ;
3. La pratique de la *règle des trois c\*\*\** dans le mode d'élaboration du plan de chasse annuel sous l'autorité du préfet de département : concertation, consensus, compromis, qui aboutit à des

demi-mesures d'autant plus insignifiantes que le quatrième  $c^{***}$ , le compétent, relégué en bout de table de réunion, n'est guère écouté. L'essentiel, la paix dans le département, est ainsi maintenu.

Tout au long de ce demi-siècle perdu, les cervidés rient et la forêt pleure. Et pourtant, dès la fin des années 1960, les éclairages n'ont pas manqué :

Dès 1968, celui de Richard Prior prescrivant à la Forestry Commission britannique de maintenir les effectifs de cervidés bien en dessous de la capacité d'accueil du milieu.

En 1975, celui d'Herman Ellenberg proposant en Bavière de substituer la longueur moyenne de la mâchoire inférieure des animaux abattus aux fallacieux recensements de population.

Et en 1979, celui de Dale McCullough recherchant aux États-Unis le rendement optimal soutenu de la biocénose forêt-cervidés grâce à la modélisation des variations d'effectifs en fonction des ressources alimentaires : la fameuse courbe en cloche.

À la suite de quoi, dès 1982 au symposium Chevreuil du Conseil international de la chasse en Autriche, à Altenfelden chez le prince Reuss, je présentai après trois années de mensuration, plus de 1700 longueurs de mâchoires de chevreuils adultes issues de 23 départements français et de six pays d'Europe. Constat : à faible densité, les chevreuils sont plus grands qu'à forte densité. On s'en doutait mais il fallait le montrer.

Le système étant figé, la meilleure façon de faire était d'en sortir.

## **DÉGÂTS DE CERVIDÉS EN CHAQUE FORÊT : UN QUART D'HEURE POUR AGIR**

Protégé que j'étais en 1981 par Jean de Chancel depuis le ministère de l'Environnement, c'est le temps que m'a pris l'obtention du feu vert de M. Gilbert de Dietrich pour traiter en urgence les 4 600 ha de forêts des établissements du même nom, atteints de *phytophagite chronique*. Il ne fallait pas que la main tremblât. Voici le protocole opératoire :

- mettez dehors les locataires de chasse inefficients ;
- prenez les quatre gardes forestiers maison ;
- faites leur supprimer tout poste d'affouragement et tout grillage de protection des plantations ou des régénérations ;
- munissez-les de sarbacanes de bonne trempe et de suppositoires métalliques *soft nose* de 7 mm de diamètre ;
- faites leur augmenter de 500 % — sans choisir et sans hésiter — la dose de purge annuelle des effectifs pendant huit ans ;
- n'écoutez-pas le qu'en-dira-t-on dans les estaminets ;
- plus vous administrez de suppositoires, plus vous aurez de nouveaux patients à traiter ;
- de chacun des sujets abattus, extrayez et enregistrez avec soin le poids, la longueur de mâchoire et l'état des ovaires : cela pourra intéresser un matheux ;
- dans vos triages, faites des jardins à chevreuils, petits enclos à claire-voie ne laissant pas pénétrer le cerf ;
- laissez mijoter et observez l'évolution des végétaux de part et d'autre de la clôture ;
- débarrassez sans sourciller vos triages du premier cerf venu, ce *saboteur* au dire de l'ingénieur Brice de Turckheim alors en charge du domaine.

Quand le propriétaire maîtrise les cervidés sur son fonds, tout va.



Dès les premières années, on aurait dit qu'une fée était passée par là. La ronce et le framboisier réapparaissaient, le Hêtre et le Pin se régénéraient de-ci de-là sans protection, les faons devenaient plus nombreux et les chevrettes *järhling* prenaient du poids et de la taille. Réalisant alors qu'une conversion en futaie irrégulière mixte et de la taille. Réalisant devenait possible, Brice de Turckheim, chargé du domaine, était aux anges. Il reconnut publiquement et de façon répétée que sans la dérogation ministérielle que j'avais décrochée, ses espoirs étaient compromis dans cette forêt composée de blocs équiennes monospécifiques renouvelés par régénération artificielle. N'étant pas du sérail, l'auteur du présent texte s'est fait obligation de publier cette nouvelle forme de gestion intégrée forêt-cervidés sans recensement d'effectifs : d'une part en anglais aux congrès de l'Union internationale des biologistes du gibier en 1985 à Bruxelles et en 1991 à Gödöllő en Hongrie, d'autre part chez nous dans la *Revue forestière française* en 1991 et 1992, enfin et surtout dans *Chevreaux d'hier et d'aujourd'hui*, chez Gerfaut en 2008, pour le grand public. L'opération fut imitée dix ans après sur les 7 000 ha de la forêt de la famille Hatzfeld-Wildenburg en Rhénanie-Palatinat. Le propriétaire calcula que chaque chevreuil prélevé rapportait 2 000 euros à l'économie forestière. Hélas, il va sans dire que, sollicité pour audits et projets dans toute la France pour des opérations du même ordre par divers CRPF, par le ministère de l'Environnement, par l'ONF et même par l'Élysée, je n'ai pas pu obtenir, par dérogation, de passer outre préfets, directeurs départementaux et fédérations de chasseurs. Pourquoi ? Parce que même en cherchant bien, il fut impossible de dénicher dans les administrations le moindre clone de l'ingénieur général de Chancel, haut fonctionnaire exceptionnellement clairvoyant et courageux. Nul n'est prophète en son pays. J'ai mieux réussi en Suisse et en Wallonie.

## **CE QUE LE SYLVICULTEUR DOIT ABSOLUMENT SAVOIR DU TIR ET DES MODES DE CHASSE**

Il faut de cinq à onze mois à 1 200 000 chasseurs français pour prélever chaque année environ 1 200 000 pièces de grand gibier, soit en moyenne une pièce par chasseur et par an. Brillante pratique du tir, n'est-ce pas ? Et notre permis de chasser national est délivré sans examen de tir approfondi. Dans le canton suisse du Jura avec lequel j'ai été appelé à collaborer, chaque postulant chasseur doit placer six balles en centre de cible à 150 m de distance dans les trois positions, avec une seule année de rattrapage en cas d'échec. C'est en Souabe en 1947 et 1948, lorsque mon père exploitait les forêts pour le Comptoir des bois à papier du Sud-Est à titre de dommages de guerre, qu'adolescent j'ai tiré mes premiers brocards, chamois et cerfs avec un mousqueton 6,5 x 52 Carcano-Mannlicher à balles blindées et sans lunette. J'ai vite appris la nécessité d'éviter les coups de longueur et de placer la balle dans la crosse de l'aorte et les oreillettes du cœur pour faire un sur-place car je ne disposais pas de chien de sang. Donc viser plus haut et plus en avant que le classique « défaut de l'épaule ». Essayez, ça marche mais en ne tirant jamais sur animal en mouvement : Cervidés et sangliers ne sont pas des faisans de batterie.

Mode de chasse le plus répandu, les battues ont un rendement validé de 8 à 10 tirs sur animal en mouvement par pièce au tableau, avec leur lot de blessés-perdus, de dérangement et de quelques accidents mortels (au domaine national de Chambord le rendement est un peu moins médiocre : 4 pour 1).

Contrairement à ce qu'on avance, la chasse individuelle à l'affût ou à l'approche ne fait guère mieux. En forêts De Dietrich, je participais aux prélèvements comme les gardes. J'ai demandé à ces derniers de noter dans la saison de chasse le nombre de prises rapporté au nombre de leurs sorties, ce qu'ils firent et moi de même. Du côté des gardes, traditionnels chasseurs locaux inhibés par l'esprit de sélection et par la réticence à tirer faons et femelles : 9 à 10 sorties par prise (plus ils sortaient souvent, moins ils voyaient d'animaux pourtant toujours présents). De mon

côté, voulant promouvoir le tir aléatoire rapide et sans états d'âme du premier animal vu que j'ai appris sur les forêts de la Couronne britannique : trois prises par sortie. Résultat pratique, pour prélever cent animaux il fallait aux quatre gardes un total de neuf cents à mille sorties avec le surmenage en plus tandis que pour l'auteur, il n'en fallait que trente-trois. Lesquels dérangeaient moins la forêt ?

Aujourd'hui, ces deux modes de chasse sont devenus caducs. Ils sont inadaptés aux considérables réductions d'effectifs qu'appellent les dégâts en forêt. Pour nous mettre à jour, nous devons revenir à la chasse des gens de pied du XIV<sup>e</sup> siècle telle que décrite par Gaston Phébus : la poussée de déplacement calme vers des tireurs perchés, appelée aujourd'hui la traque-affût. Ce procédé a déjà cours en Wallonie, en Allemagne et en Angleterre. Son rendement est égal ou proche d'une pièce par tir à condition d'arrêter en sifflant l'animal qui se déplace. Passionnante à pratiquer et plus efficace, la traque-affût remplit son rôle de façon beaucoup moins fréquente que les bruyantes et barbantes battues loteries. Essayez, vous serez conquis. Pour ce faire, vous pourriez par exemple poser votre candidature pour une séance sur le terrain auprès de M. René Dahmen, chef du cantonnement d'Elsenborn, au département Nature et Forêt (DNF) du service public de Wallonie (contactable à l'adresse rene.dahmen@spw.wallonie.be).

La publication de *L'approche écologique et historique du cerf dans le massif vosgien* m'a donné l'occasion de révéler aux sylviculteurs les aspects de l'Histoire naturelle du cerf qu'ils connaissent mal, mais qui déterminent la façon de le gérer. Un homme averti en vaut deux. Vous trouverez sur internet la vidéo que Philippe Blerot, alors directeur du DNF de Wallonie, a réalisée à mon domicile près de Grenoble en août 2014 au sujet du cerf et de mon ouvrage *Cervidés et forêt : Rétablir une harmonie*, édité par AgroParisTech-Nancy (accessible en tapant sur un moteur de recherche : *Philippe Blerot & Francis Roucher YouTube 26'*, ou bien en allant sur <http://youtu.be/tUs-6A8Fyoo>). Excellente présentation et grand succès au colloque forêt-gibier de Namur, avec une série de diapos très didactiques en fin d'entretien.

## ÉQUILIBRE OU HARMONIE ?

Pourquoi parler d'harmonie plutôt que d'équilibre ? L'équilibre entre forces antagonistes, source de guerre froide, s'oppose à l'harmonie entre bonnes volontés. L'harmonie, ça fait poétique ? En fait, c'est mathématique. C'est la combinaison de trois notes de longueur d'onde différente mais consonantes. *Do, mi, sol* : accord agréable à l'oreille. « Mettre tout en équilibre, c'est bien ; mettre tout en harmonie, c'est mieux. Au-dessus de la balance il y a la lyre » disait Victor Hugo.

Forestiers, chasseurs, écologues, éliminons la vanité, l'égoïsme, la cupidité et les tromperies. Que chacun y mette du sien en servant le bien commun dans le respect mutuel. Nous cherchons tous un sens à notre action, comme des mouches enfermées qui butent sur la paroi de la cloche de verre sans même voir ce qu'il y a au-dessus. René Dubos, qui proposait de *courtiser la Terre*, nous ouvre la voie.

Dr Francis ROUCHER  
45 chemin de la Buisse  
F-38330 BIVIERS  
(francis@roucher.org)